



EB-2017-0272

AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE ÉCRITE

Potentia Solar 12 Limited Partnership, par son associé commandité

Potentia Solar 12 GP

Requête en vue d'obtenir un permis de détaillant d'électricité

(grands consommateurs uniquement)

La requête

Potentia Solar 12 Limited Partnership, par son associé commandité Potentia Solar 12 GP, a déposé une requête datée du 21 juillet 2017 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») en vertu de l'article 60 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la « Loi ») en vue d'obtenir un permis de détaillant d'électricité. L'octroi de ce permis permettrait au requérant de vendre l'électricité au détail aux grands consommateurs de l'Ontario.

Un employé de la CEO à qui a été délégué ce pouvoir conformément à l'article 6 de la Loi statuera sur cette demande. La CEO n'a pas l'intention de présenter une attribution de frais en statuant sur cette demande.

Comment consulter la requête

Pour consulter un exemplaire de la partie non confidentielle de la requête et des documents connexes, rendez-vous à la page du site Web de la CEO et entrez le numéro de dossier EB-2017-0272 dans la case « Faites une recherche de documents réglementaires concernant un dossier ». Une copie peut également être consultée aux bureaux de la CEO et de Potentia Solar 12 Limited Partnership, aux adresses indiquées ci-dessous.

Audiences écrites ou orales

Il existe deux types d'audience à la CEO : orale et écrite. La CEO compte traiter cette requête lors d'une audience écrite. Si vous pensez qu'une audience orale est nécessaire, vous pouvez nous écrire pour nous en expliquer la raison. Votre soumission doit être reçue par la CEO et envoyée en copie à Potentia Solar 12 Limited Partnership d'ici le **28 août 2017**.

Comment participer

Si vous souhaitez participer à l'audience écrite, vous pouvez présenter une demande écrite indiquant votre position sur ce dossier. Votre soumission doit être reçue par la CEO et une copie doit être envoyée à Potentia Solar 12 Limited Partnership d'ici le **31 août 2017**.

Si le demandeur souhaite répondre aux opinions reçues, ses réponses doivent être déposées auprès de la CEO et envoyées en copie, avant le **7 septembre 2017**, à toute partie qui en a fait la présentation.

Toutes les observations écrites envoyées à la CEO seront versées au dossier public, ce qui signifie qu'elles seront disponibles pour consultation à ses bureaux et qu'elles seront publiées sur son site Web. Si les observations écrites sont présentées par un simple citoyen, avant de verser les observations écrites au dossier public, la CEO supprimera toutes les coordonnées personnelles (c.-à-d. non commerciales) des observations écrites (soit l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de cette personne). Toutefois, le nom de ce citoyen et le contenu de ses observations écrites feront partie du dossier public.

Comment déposer des documents auprès de la CEO

Toutes les observations écrites déposées auprès de la CEO doivent indiquer le numéro de dossier **EB-2017-0272** et indiquer clairement le nom de l'expéditeur, son adresse postale, son numéro de téléphone et son adresse courriel. Vous devez faire parvenir deux copies papier de vos observations écrites et, si possible, une copie électronique en format Word et en format PDF consultable à la CEO, et une copie au requérant. Toutes les observations écrites doivent être adressées à l'attention de la secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous, et elles doivent être reçues au plus tard à 16 h 45 le jour convenu.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de participer, veuillez consulter le site à www.oeb.ca/fr/participez. Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez appeler le 1 877 632-2727 (sans frais) pour obtenir des renseignements sur la procédure et les modalités de participation.

IMPORTANT

SI VOUS NE DÉPOSEZ PAS D'OBJECTIONS À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENCE EN DÉPOSANT VOS OBSERVATIONS SELON LES TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA CEO PEUT PROCÉDER À L'AUDIENCE SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ PAS D'AUTRES AVIS CONCERNANT CETTE PROCÉDURE.

Adresses

La Commission :

Commission de l'énergie de l'Ontario
Case postale 2319
27^e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4
À l'attention de la secrétaire de la
Commission
Dépôts :
www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice

Courriel : boardsec@oeb.ca
Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Télécopieur : 416 440-7656

Le requérant :

Potentia Solar 12 Limited Partnership
200, rue Wellington Ouest
Bureau 1102
Toronto (Ontario) M5V 3C7
À l'attention de Mme Michèle Smith

Courriel : msmith@potentiarenewables.com
Tél. : 416 614-4423

FAIT à Toronto, le **10 août 2017**

COMMISSION DE L'ENERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission